

[Accueil](#) > [Formation](#) > [Candidater, s'inscrire](#) > [Inscriptions](#)

S'inscrire à l'université

BIENVENUE À L'UPJV - Université de Picardie Jules Verne



ATTENTION : Aucune inscription ne sera autorisée sans prise de RDV au préalable :

Consulter les modalités d'inscription administrative en fonction de votre situation :

[1ère inscription à l'UPJV](#)
[Réinscription à l'UPJV](#)

1ÈRE INSCRIPTION À L'UPJV

Vous avez candidaté sur PARCOURSUP

ETAPE 1 : obtenez votre attestation de Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) :

- <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

ETAPE 2 : munissez-vous de votre numéro de candidature Parcoursup, il vous sera utile pour accéder au service numérique

ETAPE 3 : scanner au préalable les pièces justificatives qui vous seront demandées :

- Votre relevé de notes du baccalauréat (format PDF)
- Une pièce d'identité (carte d'identité recto/verso ou passeport) (format PDF)
- Votre justificatif de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) / Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) (format PDF). Si vous ne l'avez pas encore effectué merci de la remplacer par votre attestation de recensement.

- Photo d'identité (nette, sans pliure, ni trace avec le fond de la photo uni, de couleur claire) (format JPG, JPEG)

CAS PARTICULIERS :

- Si vous êtes mineur(e) : [Autorisation parentale vous autorisant à vous inscrire à l'UPJV \(format PDF\)](#)
- Si vous vous inscrivez au Certificat de Capacité d'Orthophonie : certificat médical d'un médecin agréé des Hauts de France (Généraliste, Psychiatre, ORL)

ETAPE 4 : assurez-vous d'avoir un moyen de paiement (CB fortement conseillée) pour finaliser votre inscription

ETAPE 5: Votre identifiant pour l'inscription est P20 + votre numéro de candidat Parcoursup

1. Si votre numéro de dossier Parcoursup est composé de 7 chiffres, Votre identifiant sera P20 + les 7 chiffres de votre numéro de candidat Parcoursup = **P201234567**
2. Si votre numéro de dossier Parcoursup n'est composé que de 6 chiffres, il faudra ajouter un 0 devant les 6 chiffres de votre numéro de candidat Parcoursup. P20 + 0 + les 6 chiffres = **P200123456**

- [Comment faire mon inscription ?](#)

S'INSCRIRE EN LIGNE

ETAPE 6 : déposer les pièces justificatives - [Comment déposer les pièces justificatives](#)

ETAPE 1 : obtenez votre attestation de Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) :

- <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

ETAPE 2 : munissez-vous de votre numéro de candidature Parcoursup, il vous sera utile pour accéder au service numérique

ETAPE 3 : scanner au préalable les pièces justificatives qui vous seront demandées :

- Votre relevé de notes du baccalauréat (format PDF)
- Une pièce d'identité (carte d'identité recto/verso ou passeport) (format PDF)
- Votre justificatif de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) / Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) (format PDF). Si vous ne l'avez pas encore effectué merci de la remplacer par votre attestation de recensement.
- Photo d'identité (nette, sans pliure, ni trace avec le fond de la photo uni, de couleur claire) (format JPG, JPEG)

CAS PARTICULIERS :

- Si vous êtes mineur(e) : [Autorisation parentale vous autorisant à vous inscrire à l'UPJV \(format PDF\)](#)
- Si vous vous inscrivez au Certificat de Capacité d'Orthophonie : certificat médical d'un médecin agréé des Hauts de France (Généraliste, Psychiatre, ORL)

ETAPE 4 : assurez-vous d'avoir un moyen de paiement (CB fortement conseillée) pour finaliser votre inscription

ETAPE 5: Votre identifiant pour l'inscription est P20 + votre numéro de candidat Parcoursup

1. Si votre numéro de dossier Parcoursup est composé de 7 chiffres, Votre identifiant sera P20 + les 7 chiffres de votre numéro de candidat Parcoursup = **P201234567**
2. Si votre numéro de dossier Parcoursup n'est composé que de 6 chiffres, il faudra ajouter un 0 devant les 6 chiffres de votre numéro de candidat Parcoursup. P20 + 0 + les 6 chiffres = **P200123456**

- [Comment faire mon inscription ?](#)

S'INSCRIRE EN LIGNE

ETAPE 6 : déposer les pièces justificatives - [Comment déposer les pièces justificatives](#)

Vous devez vous réinscrire sur l'ENT de l'UPJV.

Le service de réinscription sera ouvert du 7 au 20 juillet 2020, pour les étudiants admis en 1ère session et/ou autorisés à se réinscrire, puis du 17 août au 15 septembre 2020.

[SE RÉINSCRIRE SUR L'ENT](#)

Vous avez candidaté sur ECANDIDAT

Votre candidature sur eCandidat a été acceptée. Voici **les étapes à suivre** pour votre inscription :

ETAPE 1 : obtenez votre attestation de Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

- <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

ETAPE 2: munissez-vous de votre numéro de candidature eCandidat, il vous sera utile pour accéder au service numérique

ETAPE 3 : scanner au préalable les pièces justificatives qui vous seront demandées :

- Votre attestation de réussite ou votre dernier diplôme obtenu (format PDF)
- Une pièce d'identité (carte d'identité recto/verso ou passeport) (format PDF)
- Votre justificatif de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) / Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) (format PDF). Si vous ne l'avez pas encore effectué merci de la remplacer par votre attestation de recensement.
- Photo d'identité (nette, sans pliure, ni trace avec le fond de la photo uni, de couleur claire) (format JPG, JPEG)

CAS PARTICULIERS:

- Si vous êtes mineur(e) : [Autorisation parentale vous autorisant à vous inscrire à l'UPJV \(format PDF\)](#)

ETAPE 4 : assurez-vous d'avoir un moyen de paiement (CB fortement conseillée) pour finaliser votre inscription

ETAPE 5 : Votre identifiant pour l'inscription est EC+ votre numéro de candidature eCandidat

- [Comment faire mon inscription ?](#)

[S'INSCRIRE EN LIGNE](#)

ETAPE 6 : déposer les pièces justificatives - [Comment déposer les pièces justificatives](#)

Vous arrivez d'une autre université française et vous êtes passé par ESUP-TRANSFERTS

Votre transfert sur esup-Transfert a été accepté. Voici les **étapes à suivre** pour votre inscription :

ETAPE 1 : obtenez votre attestation de Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

- <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

ETAPE 2 : munissez-vous de votre numéro de transfert esup-Transfert, il vous sera utile pour accéder au service numérique

ETAPE 3 : scanner au préalable les pièces justificatives qui vous seront demandées :

- Votre attestation de réussite ou votre dernier diplôme obtenu (format PDF)
- Une pièce d'identité (carte d'identité recto/verso ou passeport) (format PDF)
- Votre justificatif de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) / Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) (format PDF). Si vous ne l'avez pas encore effectué merci de la remplacer par votre attestation de recensement.
- Photo d'identité (nette, sans pliure, ni trace avec le fond de la photo uni, de couleur claire) (format JPG, JPEG)

CAS PARTICULIERS :

- Si vous êtes mineur(e) : [Autorisation parentale vous autorisant à vous inscrire à l'UPJV \(format PDF\)](#)

ETAPE 4 : assurez-vous d'avoir un moyen de paiement (CB fortement conseillée) pour finaliser votre inscription

ETAPE 5 :

S'INSCRIRE EN LIGNE

Vous avez candidaté via CAMPUS FRANCE

Les inscriptions administratives auront lieu à partir du 31 août 2020.

Votre candidature sur Campus France a été acceptée. Voici les étapes à suivre pour votre inscription :

ETAPE 1 : obtenez votre attestation de Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) :

- <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

ETAPE 2 : munissez-vous au préalable des pièces justificatives à joindre à votre dossier :

- Photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité recto/verso ou passeport)
- 2 Photos d'identité (format 35*45mm)
- Attestation d'accord préalable d'inscription disponible sur votre compte Campus France
- Photocopie du dernier diplôme obtenu

ETAPE 3: [Télécharger votre dossier d'inscription administrative à compléter.](#)

ETAPE 4: Faites viser [votre dossier d'inscription](#) par votre composante (scolarité de votre UFR).

ETAPE 5 : Assurez-vous d'avoir un moyen de paiement (CB fortement conseillée) pour finaliser votre inscription.

ETAPE 6: Vous devez prendre rendez-vous en ligne : <https://extra.u-picardie.fr/rdvscol/>

ATTENTION : Aucune inscription en ligne n'est possible.

REINSCRIPTION À L'UPJV

Vous devez vous réinscrire sur l'ENT de l'UPJV. **Le service de réinscription sera ouvert du 7 au 20 juillet 2020, pour les étudiants admis en 1ère session et/ou autorisés à se réinscrire, puis du 24 août au 15 septembre 2020.**

[SE RÉINSCRIRE SUR L'ENT](#)

Vous devez vous réinscrire sur l'ENT de l'UPJV. **Le service de réinscription sera ouvert du 7 au 20 juillet 2020, pour les étudiants admis en 1ère session et/ou autorisés à se réinscrire, puis du 24 août au 15 septembre 2020.**

[SE RÉINSCRIRE SUR L'ENT](#)

[Veuillez consulter la rubrique "FAQ" regroupant les questions les plus fréquentes](#)

[Contribution Vie Étudiante et de Campus \(CVEC\) : une démarche obligatoire](#)



Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation(INSPE)

Une question ?

Si vous n'avez pas trouvé de réponse à votre question en consultant [notre "FAQ" regroupant les questions les plus fréquentes](#), veuillez envoyer un mail à :

primo@u-picardie.fr : pour toutes questions relatives à une 1ère inscription
reins@u-picardie.fr : si vous avez déjà été inscrit à l'UPJV

N'oubliez pas d'indiquer :

nom et prénom
numéro étudiant (le cas échéant)
de préciser en entête du message : le motif de votre demande (ex. : problème de connexion, problème de dépôt des pièces justificatives...)

SANS CES INDICATIONS, VOTRE MESSAGE RISQUE DE NE PAS ÊTRE TRAITÉ.

IL EST INUTILE D'ENVOYER UN MAIL SUR PLUSIEURS ADRESSES DE CONTACT, VOTRE DEMANDE SERA TRAITEE.